



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1053

11 mai 2012

- Une étape à franchir avant l'installation du gouvernement de Laurent Lamothe
- Éventuelle mutation de la bactérie du choléra
- Foire agricole pour célébrer les produits locaux dans l'Artibonite

## >> Une étape à franchir avant l'installation du gouvernement de Laurent Lamothe

Une semaine avant le premier anniversaire (14 mai 2012) au pouvoir de la nouvelle administration politique, la décision de la chambre des députés, pour l'installation du nouveau gouvernement de Laurent Lamothe reste à donner.

La validation du parlement sera ainsi bouclée sur le quatrième choix, depuis l'investiture, le 14 mai 2011, comme président de Michel Martelly en la personne de l'homme d'affaires de 39 ans, Laurent Salvador Lamothe (ministre sortant des affaires étrangères), pour devenir chef de gouvernement.

Les 20 sénateurs présents ont approuvé, dans la soirée du 8 mai 2012, le programme de gouvernement du premier ministre, qui gardera le portefeuille des affaires étrangères.

Globalement, le futur gouvernement comprend 10 nouveaux ministres (dont 3 titulaires de 3 nouveaux ministères) et 8 ministres reconduits, selon l'arrêté de nomination lu avant le discours de présentation de politique générale.

L'arrêté en question ne fait nullement mention des 4 ministères suivants : commerce et industrie, environnement, Haïtiens vivant à l'étranger et celui de la Jeunesse, Sports et Action Civique.

Ancien président du sénat (mai 2011 – janvier 2012) et ancien membre des forces armées d'Haïti, le sénateur sortant du Nord-Est, Jean Rodolphe Joazile sera en charge du nouveau ministère de la défense nationale.

Le nouveau ministre de la défense nationale devra impérativement se prononcer sur les groupes armés qui revendiquent le statut "d'anciens militaires" et occupent environ une quinzaine d'édifices publics et privés (depuis novembre 2011).

L'ancien journaliste, Ady Jean Gardy, très proche de Laurent Lamothe, occupera la fonction de ministre de la communication et de l'information, une nouvelle structure.

Jean Mario Dupuy, qui faisait partie de la structure de communication de la présidence de Michel Martelly et ancien secrétaire d'État de la culture et de la communication sous l'administration de Jean-Bertrand Aristide (entre 2001 et 2004), sera en charge du ministère de la culture.

Sur les 18 ministères annoncés, 6 seront assumés par des femmes (dont 3 nouvelles titulaires) : ministère de l'économie et des finances (Marie Carmelle Jean-Marie), planification et coopération externe (Josépha Raymond Gauthier), droits humains et lutte contre la pauvreté extrême (Marie Carmelle Rose Anne Auguste), tourisme

(Stéphanie Balmir Villedrouin), santé publique et population (Florence Duperval Guillaume), condition féminine et droits des femmes (Yanick Mézil). Les 3 dernières ministres citées ont été reconduites dans leurs portefeuilles respectifs.

L'entité dénommée "droits humains et lutte contre la pauvreté extrême" est une nouvelle structure, envisagée par L. Lamothe et qui sera occupée par une ministre déléguée auprès du premier ministre".

Le futur gouvernement, qui comporte pour l'instant 19 ministères, dont 3 n'ayant pas encore de base légale, devra œuvrer à partir d'un budget 2011-2012, qui vient d'être approuvé par les 2 chambres. Ce budget a été élaboré par l'administration de Gary Conille, et a été soumis très tard au parlement en février 2012, bien avant sa démission. La déclaration de politique générale du nouveau premier ministre, au sénat le mardi 8 mai 2012, a été faite parallèlement avec une présentation powerpoint de son programme.

Le processus, ayant abouti au vote favorable du sénat sur le programme de gouvernement de Laurent Lamothe, a été entaché de suspicion de collusion et de marchandage.

Se basant sur un article des règlements intérieurs, prévoyant le dépôt du document de la déclaration de politique générale 48 heures avant la séance en assemblée, 8 sénateurs ont boycotté le vote du 8 mai 2012. Cependant, ce vote a été acquis notamment avec la présence de 10 sénateurs en fin de mandat, qui ont ratifié le programme de gouvernement avec 10 autres collègues, à l'unanimité des membres présents.

Plusieurs parlementaires auraient été "arrosés" de sommes importantes en vue de voter en faveur du choix de L. Lamothe, a révélé le sénateur Jean Hector Anacacis en avril dernier.

Les nombreuses irrégularités administratives, relevées dans le dossier du premier ministre pressenti ont été balayées d'un revers de main dans les séances successives au sénat (le 10 avril 2012) et à la chambre des députés (le 3 mai).

Les sénateurs et députés ne se sont embarrassés d'aucun scrupule pour trouver des justifications aux manquements, comme l'obtention d'une carte d'identification nationale en été 2011. Les pièces fournies, par le possible futur premier ministre n'ont pas pu attester d'une résidence de 5 années consécutives de L. Lamothe dans le pays, , comme le stipule la Constitution de 1987.

## >> Éventuelle mutation de la bactérie du choléra

D'ici la mi-mai 2012, le ministère de la santé publique et de la population fournira un rapport sur l'éventuelle mutation de la bactérie du choléra, sur le territoire national

« Nous sommes en train de vérifier certains paramètres pour savoir s'il y a une mutation (de la souche initiale) ou s'il y a une nouvelle souche », fait savoir à AlterPresse le docteur Donald François, coordonnateur national de la lutte contre le choléra au ministère de la santé publique et de la population (Mssp).

« L'évolution de la souche (originelle) reste possible », reconnaît, toutefois, le médecin.

La souche originelle de choléra, qui a causé la propagation de l'épidémie, depuis octobre 2010 en Haïti a évolué, indique un article en date du 3 mai 2012 publié par l'Associated Press (AP).

Cette agence de presse internationale, qui a son siège sur le territoire étasunien, affirme faire référence aux conclusions d'un groupe de chercheurs du centre de prévention et de contrôle des maladies des États-Unis d'Amérique (sigle anglais CDC), qui ont publié une étude sur le sujet.

« La bactérie du choléra en Haïti se transforme, à mesure que les survivantes et survivants développent une certaine immunité à la souche d'origine », souligne l'article d'AP.

Cette mutation impliquerait la possibilité pour les personnes, déjà infectées, d'être contaminées à nouveau, plus facilement, par la nouvelle souche.

## >> Foire agricole pour célébrer les produits locaux dans l'Artibonite *Correspondance Mergenat Exalus (Artibonite / Nord)*

Des denrées agricoles comme le riz, les haricots, l'aubergine, le maïs et une variété de plants de riz ainsi qu'une variété de boissons obtenues à l'aide des produits agricoles ont été exposées à l'occasion d'une foire agroalimentaire pour marquer la journée de l'agriculture et du travail, le 1er mai 2012.

Des centaines de personnes, notamment des planteurs, des ingénieurs-agronomes, ont pris part à cette foire agro-alimentaire, organisée par le réseau des associations coopératives pour le commerce et la production agricole du bas-Artibonite (Racpaba) de concert avec Oxfam, sur la ferme expérimentale de Mauger, située dans la première section communale de Petite Rivière de l'Artibonite.

Cette foire cherchait à rendre hommage aux planteurs et agriculteurs de l'Artibonite qui, malgré les conditions difficiles, continuent de travailler la terre.

Les organisateurs souhaitent vivement un accompagnement par les autorités, appelées à mettre à disposition des semences de qualité, des matériels et des intrants agricoles au profit des planteurs. Ils réclament la mise en œuvre d'une vraie politique agricole qui

Associated Press cite également Joan M. Brunkard et Deborah F. Talkington, chercheurs des laboratoires américains de santé publique, qui auraient trouvé, dans le département de l'Artibonite (Nord), deux souches isolées du choléra, collectées les 12 et 13 mars 2012.

Ces souches isolées sont « l'Ogawa », jusque là retenue pour être à l'origine de la maladie dans le pays, et « l'Inaba », qui serait la nouvelle souche.

L'Artibonite reste le second département, où l'épidémie a fait son apparition, après le Plateau central (Nord-Est, notamment Mirebalais, non loin d'une base népalaise de la mission MINUSTAH).

« (...) L'épidémie, en cours en Haïti, pourrait être en train d'entrer dans sa prochaine phase (...) », indique Associated Press, rapportant les observations d'un spécialiste des maladies infectieuses de l'hôpital général de Massachusetts (États-Unis d'Amérique), docteur Edward Ryan.

Le dernier rapport du ministère de la santé publique et de la population fait état de plus de 7 mille morts (7 091 exactement) entre le 18 octobre 2010 et le 10 avril 2012.

Une campagne d'administration de vaccins contre le choléra, ciblant 100 mille personnes, a été lancée par le ministère de la santé le jeudi 12 avril 2012.

Pour plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12805>

donnera aux planteurs l'accès à des moyens techniques, au crédit et à de meilleures infrastructures.

Certains participants déplorent le fait que des projets du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural ne donnent pas de résultat dans certains endroits de la vallée de l'Artibonite.

Le responsable d'un centre de formation pour agriculteurs dans ce département en a profité pour dénoncer la misère dans laquelle les agriculteurs sont forcés de vivre alors qu'ils contribuent à nourrir des millions de personnes.

Il est anormal que les paysans planteurs continuent d'utiliser la houe pour cultiver la terre. Cette agriculture de subsistance ne mènera nulle part. Il faut encadrer les planteurs de l'Artibonite pour que l'agriculture soit prospère dans ce département, préconise, pour sa part, l'ingénieur-agronome Gesner Louis Jeune. Il se prononce ainsi pour une réforme en profondeur dans le secteur agricole en Haïti.

Pour plus de détails: <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12791>